

Direction générale des douanes et droits indirects
Direction générale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 28 mars 2017 portant nomination
de l'adjoint au responsable scientifique à l'unité de direction**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2000-1011 du 17 octobre 2000 portant statut particulier des personnels scientifiques de laboratoire du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie modifié par le décret n° 2007-1361 du 17 septembre 2007;

Vu l'arrêté du 14 mars 2006 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service commun des laboratoires du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie »;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2009 portant nomination du chef du service commun des laboratoires;

Vu l'avis favorable émis lors de la commission administrative paritaire n° 1 du 27 mars 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean-Pierre YIM, directeur de laboratoire de classe supérieure du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, est nommé adjoint au responsable département scientifique à l'unité de direction, à compter du 1^{er} mai 2017.

Article 2

Le chef du service commun des laboratoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 28 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef du service,
G. PÉRUILHÉ